



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27.01.2021**



N° DEL 2021.01.27/3

Le **mercredi 27 janvier 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Arnaud MURGIA**.

**Thème : INTITUTION
ET VIE POLITIQUE**

**Objet : Commission
de contrôle des
listes électorales**

Etaient Présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Eric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE- BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LEON, Francine DAERDEN.

Convocation :

Date : 21/01/2021

Affichage :
21/01/2021

**Nombre de
membres du
conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 28

**Nombre de
Suffrages
Exprimés :** 33

Etaient représentés :

JULLIEN Christian donne pouvoir à Yoann LAGIER ;
LASSERRE Brigitte donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ;
CORDIER Sandrine donne pouvoir à Claire BARNÉOUD ;
PONS Renaud donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ;
DAZIN Florian donne pouvoir à Thomas SCHWARZ.

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Brigitte LASSERRE, Sandrine CORDIER, Renaud PONS, Florian DAZIN.

Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS

Rapporteur : Richard NUSSBAUM

- VU** l'article L 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales ;
- VU** l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales ;
- VU** l'article L 19 V et VI du Code électoral ;
- VU** la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales et réformant les modalités de gestion des listes électorales ;
- VU** le tableau du Conseil Municipal arrêté le 3 juillet 2020 ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la désignation des membres du Conseil Municipal appelés à siéger, en qualité de titulaires et suppléants au sein de la commission de contrôle des listes électorales, arrêtée par le Représentant de l'Etat dans le Département ;

CONSIDERANT l'organisation des scrutins régionaux et départementaux programmés les 20 et 27 juin 2021 ;

CONSIDERANT les travaux de la commission FINANCES & AFFAIRES GÉNÉRALES réunie le 22/01/2021,

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De procéder à la désignation des membres du Conseil Municipal de Briançon appelés à siéger, au sein de la commission de contrôle des listes électorales, comme suit ;

Liste	Membres titulaires	Membres suppléants
Demain Briançon	Mme Michel SKRIPNIKOFF M. René MICHEL Mme Claire BARNEOUD	M. Christian FERRUS Mme Monique OLLAGNIER M. Christophe OSTI
Briançon d'abord	Mme Natalia SERTOOUR	Mme Solange MICHEL
Briançon citoyenne	Mme Aurélie POYAU	Mme Francine DAERDEN

• D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE DEL 2021.01.27/3

PUBLIÉ LE 04 FEV. 2021


Le Maire,
Arnaud MURGIA

